

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°2 du 9 janvier 2009

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°8

INSTRUCTION N° 0-78052-2008/DEF/EMM/PRH
relative aux désignations des autorités de domaine de compétences professionnelles.

Du 5 décembre 2008

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : bureau « politique des ressources humaines ».

INSTRUCTION N° 0-78052-2008/DEF/EMM/PRH relative aux désignations des autorités de domaine de compétences professionnelles.

Du 5 décembre 2008

NOR D E F B 0 8 5 2 8 8 6 J

Référence :

Instruction n° 6/DEF/EMM/PL/ORI du 14 juin 2004 (BOC, 2004, p. 3685. ; BOEM 113.1, 140.1) modifiée.

Pièce(s) Jointe(s) :

Quatre annexes.

Texte abrogé :

Instruction n° 125/DEF/EMM/PRH du 6 octobre 2006 (BOC N°6 du 19 avril 2007, texte 31. ; BOEM 113.14, 140.3.1).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 113.14, 140.3.1

Référence de publication : BOC N°2 du 9 janvier 2009, texte 8.

La présente instruction a pour objet d'arrêter la liste des autorités de domaine de compétences professionnelles (ADC) dont les attributions et responsabilités sont fixées par l'instruction citée en référence. Ces autorités suivent les affaires relatives à l'ensemble du personnel militaire des différentes spécialités ou métiers de leur ressort et à l'ensemble des qualifications qui s'y rapportent.

Pour le personnel officier, en raison de la faiblesse des flux dans les filières et les spécialités et de l'individualisation des parcours professionnels, la sous-direction « gestion » de la direction du personnel militaire de la marine (DPMM/SDG) conserve le rôle d'ADC en étroite collaboration avec les autorités concernées.

La liste des ADC jointe en annexes concerne exclusivement le personnel non officier et s'articule autour des spécialités et métiers, des brevets de maîtrise, ainsi que des certificats et mentions particulières.

Il est rappelé que la fonction d'ADC déléguée a été créée afin d'apporter une expertise complémentaire à celle de l'ADC dans des domaines de compétences comportant des branches qui correspondent à des domaines d'emploi différents.

L'amiral commandant les forces sous-marines et la force océanique stratégique (ALFOST), et l'amiral commandant la force maritime de l'aéronautique navale (ALAVIA) sont systématiquement ADC déléguées quand il existe des branches spécifiques à leur domaine.

L'instruction n° 125/DEF/EMM/PRH du 6 octobre 2005 relative aux désignations des autorités de domaine de compétences professionnelles est abrogée.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,
sous-chef d'état-major « ressources humaines »,*

Benoit CHOMEL DE JARNIEU.

ANNEXE I.

LISTE DES AUTORITÉS DE DOMAINE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES POUR LES SPÉCIALITÉS OU MÉTIERS DU PERSONNEL NON OFFICIER.

SPÉCIALITÉ OU MÉTIER.	ADC.
Assistant du commandement (ASCOM).	EMM/PIL
Bureautique (BUREAUTIQUE).	EMM/SIC
Comptable logisticien (COMLOG).	DCCM
Contrôleur d'aéronautique (CONTA).	ALAVIA
Détecteur (DETEC).(1)	ALFAN
Détecteur anti-sous-marins (DEASM).(1)	ALFAN
Radariste navigateur aérien (DENAE).(1)	ALAVIA
Électronicien d'armes (ELARM).(1)	ALFAN
Électronicien de bord d'aéronautique (ELBOR).(1)	ALAVIA
Électrotechnicien (ELECT).	ALFAN
Électromécanicien de propulsion de sous-marins (EMPRO) (personnel atomicien).	ALNUC
Fusilier (FUSIL) - fusilier marin (FUSILIER MARIN).	ALFUSCO
Gérant de collectivité (GECOLL).	DCCM
Gestionnaire des ressources humaines (GESTRH).	DPMM/PM2
Guetteur de la flotte (GUETF).	CECMED
Hydrographe (HYDRO).	DIRSHOM
Inspecteur de la sûreté navale (INSEN).	DPMM/PM2(2)
Machine (MACHINE).	ALFAN
Maintenance armement aéronautique (ARMAE).	ALAVIA
Maintenance aéronautique (MAINTENANCE AE).	ALAVIA
Maintenance avionique aéronautique (AVIONIQUE).	ALAVIA
Maintenance porteur aéronautique (PORTEUR).	ALAVIA
Manœuvrier (MANEU).	ALFAN
Marin pompier (MARPO/SECIM et MARPO/SECIT).	ALFAN(3)
Marin pompier de Marseille (MAPOM).	CECMED(4)
Opérations navales (OPS NAVALES).	ALFAN
Piste et pont d'envol (PISTE PONTVOL).	ALAVIA
Pompier (POMPIER).	CECMED
Pont (PONT).	ALFAN
Restauration (RESTAURATION).	DCCM
Mécanicien d'armes (MEARM).	ALFAN
Mécanicien naval (MECAN).	ALFAN
Météorologiste océanographe (METOC).	ALFAN
Moniteur de sport (SPORT).	EMM/CPM
Musicien de la flotte (MUSIF).	CECMED
Navigateur timonier (NAVIT).	ALFAN
Photographe audiovisuel (PHOTO).	CRMAR
Plongeur démineur (PLONG).	ALFAN
Spécialiste d'atelier naval (ATNAV).	DCSSF
Spécialiste des systèmes d'information et des télécommunications (SITEL).(5)	EMM/SIC(6)
Sportif de haut niveau - voile (VOILE).	EMM/CPM

(1) Le personnel des spécialités DEASM, DENAE, DETEC, ELARM et ELBOR suivent le brevet supérieur opérations (OPS).

(2) En liaison avec la direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD).

(3) CECMED est ADC déléguée pour la branche SECIT.

(4) Délégation possible uniquement au commandant du bataillon des marins pompiers (BMP) de Marseille.

(5) Regroupement des spécialités INFOR, INFSM, RADIO, TRAFI et TRANS.

(6) Bureau chargé de l'expertise des systèmes d'information et de communications.

ANNEXE II.
LISTE DES AUTORITÉS DE DOMAINE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES POUR LES BREVETS DE MAÎTRISE.

BREVET DE MAÎTRISE.	ADC.
Administrateur de bases de données (ABDD).	EMM/SIC
Administration financière du personnel (ADMIFINAN).	DCCM
Analyste guerre électronique (ANAGE).	ALAVIA
Analyse vibratoire et acoustique (ACOUVIB).	ALFOST
Assistant à la maîtrise d'ouvrage d'un système d'information et de communication (AMOSIC).	EMM/SIC
Armement aéroporté classique (ARMAEROCLAS).	ALAVIA
Armement aéroporté nucléaire (ARMAERONUC).	ALAVIA
Armes (ARMES).	ALFAN
Atomicien.	ALNUC
Chef d'atelier naval (ATNAVAL).	DCSSF
Automatic test équipement (ATE).	ALAVIA
Automatismes, puissance « électrique-navires » (AUTOPELEC).	ALFAN
Chef de garde marins pompiers MARPO (CDG).	CECMED
Cadre de maîtrise marins pompiers de Marseille (CDM).	CECMED
Chef de mission commando (CMISCOM).	ALFUSCO
Chef de service navire sur petits bâtiments (COMENERG).	ALFAN
Commandement - organisation (COMORG) branches NAVIT et MANEU.	ALFAN
Circulation aérienne (CIRCAE).	ALAVIA
Commandement - organisation (COMORG) branche service courant (SERCOUR).	ALFUSCO
Électronicien (ÉLECTRO).	ALFAN
Électromécanicien de propulsion de sous-marins (EMPRO).	ALNUC
Environnement / prévention (ENV/PREV).	ALNUC
Finances publiques et comptabilité générale (CONTAFINAN).	DCCM
Gestion de la production alimentaire (GESTPRODUC).	DCCM
Gestion pont d'envol hangar (GESPEH).	ALAVIA
Hydrographe (HYDROGRAPHE).	DIRSHOM
Hydraulique (HYDRAULIQUE).	ALFAN
Logistique (LOG).	ALFAN
Machines thermiques (MACHTHERM).	ALFAN
Maître d'entraînement physique et sportif (MAITEPS).	EMM/CPM
Opérations aéromaritimes (OPS/AM) branches surface (SURF), aéronautique (AÉRO) ou sous-marin (SOUM).	ALFAN
Organisation maintenance aéronautique (ORGMAÉRO).	ALAVIA
Plongée (PLONGÉE).	ALFAN
Protection défense (PRODEF).	ALFUSCO
Qualification supérieure de bâtiment d'essais et de mesures (QUALBEM).	ALFAN
Radioprotection (RADIOPROT).	ALNUC
Système avionique flotte chasse (AVIONIQUE/CHAS).	ALAVIA
Système avionique flotte hélicoptères (AVIONIQUE/HELO).	ALAVIA
Système avionique flotte PATMAR guet aérien (AVIONIQUE/PATGA).	ALAVIA
Système porteur flotte chasse (PORTEUR/CHAS).	ALAVIA
Système porteur flotte hélicoptères (PORTEUR/HELO).	ALAVIA

Système porteur flotte PATMAR guet aérien (PORTEUR/PATGA).	ALAVIA
Renseignement (RENS).	CRMAR
Réseaux (RÉSEAUX).	EMM/SIC
Ressources humaines (RH).	DPMM/PM2
Sécurité des systèmes d'information (SSI).	EMM/SIC
Sûreté navale (SÛRETÉ).	DPMM/PM2(1)
Système d'armes de dissuasion (SAD).	ALFOST
Système d'armes missiles sol-air (SAM) branches Tartar ou SAAM-PAAMS.	ALFAN
Système de direction de combat liaison automatique de données tactiques (SDC).	ALFAN(2)
Simulateurs aéronautiques (SIMULATEURS).	ALAVIA
Système inertiel de navigation (SIN).	ALFOST
Communications par satellites (COMSAT).	EMM/SIC
Technologie des communications (TECHNOCOM).	EMM/SIC
Technologie des systèmes armes et équipements du domaine des opérations (TECHOPS).	ALFAN
Technologie des systèmes et réseaux (TECHSYR).	EMM/SIC

(1) En liaison avec la DPSD.

(2) En liaison avec EMM/SIC.

ANNEXE III.

LISTE DES AUTORITÉS DE DOMAINE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES POUR LES CERTIFICATS ET MENTIONS PARTICULIÈRES DU PERSONNEL NON OFFICIER.

CERTIFICATS ET MENTIONS.	ADC.
Analyste acoustique.	ALFOST
Pilote de port.	CECLANT(1)
Technicien en radioprotection (TECRAP).	ALNUC
« Atomicien » (ATOMICIEN).	ALNUC
Contrôleur missiles de sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE).	ALFOST
Directeur de pont d'envol (DIRPON).	ALAVIA
Plongeur d'hélicoptère (PLONGHÉLI).	ALAVIA
« Air-sol moyenne portée » (ASMP).	ALAVIA
« Opérateur en vol » (OPV).	ALAVIA
« Contrôleur d'aéronef » (CONTANERF).	ALFAN
Conducteur de groupe cynophile et maître chien.	ALFUSCO
Certificats et mentions du domaine du renseignement.	CRMAR
Certificats et mentions du domaine du soutien.	DCSSF
Certificats et mentions du domaine de l'hygiène et de la sécurité des conditions de travail (HSCT).	ALNUC
Certificats et mentions du domaine du service courant.	ALFAN
Certificats et mentions du domaine de l'informatique.	EMM/SIC
Certificats et mentions du domaine des télécommunications (maintenance et exploitation).	EMM/SIC
Certificats et mentions du domaine de management de l'information.	EMM/SIC(2)
Certificats et mentions du domaine SSI.	EMM/SIC
Certificats et mentions spécifiques au personnel de l'aviation navale.	ALAVIA
Certificats et mentions spécifiques au personnel des forces sous-marines.	ALFOST
Certificats et mentions spécifiques au personnel des forces des fusiliers marins commandos.	ALFUSCO
Certificats et mentions spécifiques au personnel du service de santé des armées.	DPMM/PM2(3)
Certificats et mentions spécifiques au personnel des forces de surface ainsi qu'à la plongée humaine et intervention sous la mer (sauf C PLONGHÉLI).	ALFAN
Certificats et mentions spécifiques à la lutte antipollution ainsi qu'aux bâtiments de soutien, de servitude et aux engins portuaires.	CECLANT
Certificats et mentions spécifiques à la sécurité des approches maritimes ainsi qu'à la sécurité des installations à terre.	CECMED
Certificats et mentions spécifiques au maintien en condition physique des marins ainsi qu'à l'animation au sein des forces.	EMM/CPM
Certificats et mentions du domaine de la police des pêches.	ALFAN

(1) En liaison avec ALFAN.

(2) En tant qu'AMI (autorité management de l'information).

(3) En liaison avec la DCSSA.

ANNEXE IV.
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.

Commandement de la force maritime de l'aéronautique navale.	ALAVIA
Commandement de la force d'action navale.	ALFAN
Commandement des forces sous-marines et de la force océanique stratégique.	ALFOST
Commandement de la force maritime des fusiliers marins et commandos.	ALFUSCO
Coordonnateur central chargé des affaires nucléaires, de la prévention au bénéfice du personnel et de la protection de l'environnement.	ALNUC
Commandement de la zone maritime Atlantique - préfecture maritime.	CECLANT
Commandement de la zone maritime Méditerranée - préfecture maritime.	CECMED
Centre de renseignement de la marine.	CRMAR
Direction centrale du commissariat de la marine.	DCCM
Direction centrale du service de santé des armées.	DCSSA
Direction centrale du service de soutien de la flotte.	DCSSF
Bureau équipages de la flotte de la direction du personnel militaire de la marine.	DPMM/PM2
Direction du service hydrographique et océanographique de la marine.	DIRSHOM
Bureau condition du personnel militaire de l'état-major de la marine.	EMM/CPM
Bureau pilotage de l'état-major de la marine.	EMM/PIL
Bureau des systèmes d'information et de communications de l'état-major de la marine.	EMM/SIC
Patrouilleur maritime.	PATMAR
Sécurité des systèmes d'information.	SSI